

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006641300044	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE DE COMMUNES A FPU INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE BERNAY

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : SPANC CC INTERCOM BERNAY NORMANDIE (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	18
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	19
A3.2 - Etalement des provisions	20
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	21
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	22
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	23

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	26
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	28
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 173 110,11	723 342,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 449 768,11

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 173 110,11	1 173 110,11
---	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	811 033,16	790 944,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	52 045,55	949 650,11
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 877 515,40	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 740 594,11	1 740 594,11
---	--------------	--------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 913 704,22	2 913 704,22
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	440 313,00	0,00	454 569,00	454 569,00	454 569,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	340 500,00	0,00	439 588,00	439 588,00	439 588,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	82 842,00	0,00	87 042,00	87 042,00	87 042,00
Total des dépenses de gestion des services		863 655,00	0,00	981 199,00	981 199,00	981 199,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	50 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	63 012,00		70 000,11	70 000,11	70 000,11
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 006 667,00	0,00	1 101 199,11	1 101 199,11	1 101 199,11
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		46 675,00	46 675,00	46 675,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	25 716,00		25 236,00	25 236,00	25 236,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		25 716,00		71 911,00	71 911,00	71 911,00
TOTAL		1 032 383,00	0,00	1 173 110,11	1 173 110,11	1 173 110,11

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 173 110,11
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	442 599,09	0,00	553 000,00	553 000,00	553 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 120,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
Total des recettes de gestion des services		445 719,09	0,00	571 000,00	571 000,00	571 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	82 342,00		82 342,00	82 342,00	82 342,00
Total des recettes réelles d'exploitation		528 061,09	0,00	653 342,00	653 342,00	653 342,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL		528 061,09	0,00	723 342,00	723 342,00	723 342,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	449 768,11
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 173 110,11
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 911,00
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	73 055,02	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	391 945,00	28 259,55	32 000,16	32 000,16	60 259,71
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	465 000,02	28 259,55	32 000,16	32 000,16	60 259,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	71 988,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	71 988,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	542 600,00	23 786,00	709 033,00	709 033,00	732 819,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 079 588,02	52 045,55	741 033,16	741 033,16	793 078,71
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
	TOTAL	1 079 588,02	52 045,55	811 033,16	811 033,16	863 078,71

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	877 515,40
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 740 594,11
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	63 950,85	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	63 950,85	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	500 000,00	949 650,11	709 033,00	709 033,00	1 658 683,11
	Total des recettes réelles d'investissement	563 950,85	949 650,11	719 033,00	719 033,00	1 668 683,11
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		46 675,00	46 675,00	46 675,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	25 716,00		25 236,00	25 236,00	25 236,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		25 716,00		71 911,00	71 911,00	71 911,00
TOTAL		589 666,85	949 650,11	790 944,00	790 944,00	1 740 594,11

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 740 594,11
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

1 911,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	454 569,00		454 569,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	439 588,00		439 588,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	87 042,00		87 042,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	30 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	20 000,00	25 236,00	45 236,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	70 000,11		70 000,11
023	Virement à la section d'investissement		46 675,00	46 675,00
Dépenses d'exploitation – Total		1 101 199,11	71 911,00	1 173 110,11

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 173 110,11
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	60 259,71	0,00	60 259,71
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	732 819,00	70 000,00	802 819,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		793 078,71	70 000,00	863 078,71

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	877 515,40
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 740 594,11
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	553 000,00		553 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	18 000,00		18 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	82 342,00	0,00	82 342,00
79	Transferts de charges		70 000,00	70 000,00
Recettes d'exploitation – Total		653 342,00	70 000,00	723 342,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	449 768,11
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 173 110,11
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	10 000,00	0,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		25 236,00	25 236,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	1 658 683,11	0,00	1 658 683,11
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		46 675,00	46 675,00
Recettes d'investissement – Total		1 668 683,11	71 911,00	1 740 594,11

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 740 594,11
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	440 313,00	454 569,00	454 569,00
604	Achats d'études, prestations de services	248 563,00	250 000,00	250 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	0,00	0,00
6066	Carburants	13 000,00	8 000,00	8 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	7 769,00	7 769,00
611	Sous-traitance générale	90 000,00	75 000,00	75 000,00
6135	Locations mobilières	1 250,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6156	Maintenance	9 000,00	800,00	800,00
6161	Multirisques	1 000,00	0,00	0,00
618	Divers	7 000,00	6 000,00	6 000,00
6226	Honoraires	15 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6287	Remboursements de frais	20 000,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	80 000,00	80 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	340 500,00	439 588,00	439 588,00
6218	Autre personnel extérieur	340 000,00	112 700,00	112 700,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	975,00	975,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	3 750,00	3 750,00
6411	Salaires, appointements, commissions	0,00	123 063,00	123 063,00
6413	Primes et gratifications	0,00	98 000,00	98 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	45 000,00	45 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	36 000,00	36 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	0,00	4 500,00	4 500,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	0,00	450,00	450,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	2 500,00	2 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	1 200,00	1 200,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	1 200,00	1 200,00
648	Autres charges de personnel	0,00	10 250,00	10 250,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	82 842,00	87 042,00	87 042,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	4 200,00	4 200,00
6541	Créances admises en non-valeur	82 342,00	76 342,00	76 342,00
6542	Créances éteintes	0,00	6 000,00	6 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	500,00	500,00	500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		863 655,00	981 199,00	981 199,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	15 000,00	15 000,00	15 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	15 000,00	15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	50 000,00	20 000,00	20 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	50 000,00	20 000,00	20 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	63 012,00	70 000,11	70 000,11
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 006 667,00	1 101 199,11	1 101 199,11
023	Virement à la section d'investissement	0,00	46 675,00	46 675,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	25 716,00	25 236,00	25 236,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	25 716,00	25 236,00	25 236,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		25 716,00	71 911,00	71 911,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		25 716,00	71 911,00	71 911,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 032 383,00	1 173 110,11	1 173 110,11

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				1 173 110,11

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	442 599,09	553 000,00	553 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	324 999,09	435 000,00	435 000,00
7068	Autres prestations de services	117 600,00	44 655,00	44 655,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	73 345,00	73 345,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 120,00	18 000,00	18 000,00
754	Redevances défaut branchement égoût	3 120,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	18 000,00	18 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		445 719,09	571 000,00	571 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	82 342,00	82 342,00	82 342,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	82 342,00	82 342,00	82 342,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		528 061,09	653 342,00	653 342,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	70 000,00	70 000,00
791	Transferts de charges d'exploitation	0,00	70 000,00	70 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		528 061,09	723 342,00	723 342,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	449 768,11
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 173 110,11
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	73 055,02	0,00	0,00
2031	Frais d'études	73 055,02	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	391 945,00	32 000,16	32 000,16
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	232 347,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	95 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	3 000,00	3 000,00
2184	Mobilier	7 500,00	1 000,16	1 000,16
2188	Autres immobilisations corporelles	42 098,00	28 000,00	28 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		465 000,02	32 000,16	32 000,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	71 988,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		71 988,00	0,00	0,00
458101	OPERATION AVANT 2018 (6)	42 600,00	0,00	0,00
458103	TRAVAUX DE REHAB ANC (6)	500 000,00	709 033,00	709 033,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		542 600,00	709 033,00	709 033,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 079 588,02	741 033,16	741 033,16
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	70 000,00	70 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	70 000,00	70 000,00
458102	TRAVAUX DE REHABILITATION ANC	0,00	70 000,00	70 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 079 588,02	811 033,16	811 033,16

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	52 045,55
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	877 515,40
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 740 594,11
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	63 950,85	10 000,00	10 000,00
10222	FCTVA	63 950,85	10 000,00	10 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		63 950,85	10 000,00	10 000,00
458201	RECETTES TRAVX REHAB ANC OP INF 2018 (5)	500 000,00	0,00	0,00
458202	TRAVAUX REHABILITATION ANC 2018-2021 (5)	0,00	0,00	0,00
458203	RECETTES TRAVX REHAB ANC OP2022-2025 (5)	0,00	709 033,00	709 033,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		500 000,00	709 033,00	709 033,00
TOTAL RECETTES REELLES		563 950,85	719 033,00	719 033,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	46 675,00	46 675,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	25 716,00	25 236,00	25 236,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 159,00	396,00	396,00
28153	Installations à caractère spécifique	89,00	89,00	89,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	721,00	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	729,00	729,00	729,00
28182	Matériel de transport	16 546,00	20 934,00	20 934,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 303,00	2 180,00	2 180,00
28184	Mobilier	797,00	132,00	132,00
28188	Autres	2 372,00	776,00	776,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		25 716,00	71 911,00	71 911,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		25 716,00	71 911,00	71 911,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		589 666,85	790 944,00	790 944,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	949 650,11
---------------------------	------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 740 594,11
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 800 €	05/04/2018

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	LOGICIELS	3	05/04/2018
L	VEHICULES LEGERS	7	05/04/2018
L	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	8	05/04/2018
L	MOBILIER	10	05/04/2018
L	MATERIEL DE BUREAU	3	05/04/2018
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	05/04/2018
L	MATERIEL ELECTROMECHANIQUE	5	05/04/2018
L	MATERIEL AUDIOVISUEL	5	05/04/2018
L	AUTRE MATERIEL TECHNIQUE	5	05/04/2018
L	INSTALLATION ET MATERIEL DE CHAUFFAGE	10	05/04/2018
L	APPAREILS DE LEVAGE ET ASCENSEUR	20	05/04/2018
L	EQUIPEMENTS DE GARAGE ET ATELIERS	10	05/04/2018
L	PLANTATIONS	15	05/04/2018
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAIN	15	05/04/2018
L	BATIMENT LEGER ET ABRIS	12	05/04/2018
L	AGENCEMENT AMENAGEMENT BATIMENT ELECTRICITE	15	05/04/2018
L	TELEPHONIE BAT PROD DE REVENUS		
L	STATION EPURATION DES EAUX USEES	25	05/04/2018
L	RESEAU DE COLLECTE DES EAUX USEES	50	05/04/2018
L	BIENS DE FAIBLE VALEUR INFERIEURS A 800 EUROS TTC	1	05/04/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	20 000,00		20 000,00	40 000,00	20 000,00	20 000,00
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	20 000,00	01/01/2023	20 000,00	40 000,00	20 000,00	20 000,00
Dépréciations (2)	82 342,00		82 342,00	164 684,00	82 342,00	82 342,00
Reprises sur dépréciations des actifs circulants	82 342,00	01/01/2023	82 342,00	164 684,00	82 342,00	82 342,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	102 342,00		102 342,00	204 684,00	102 342,00	102 342,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	52 045,55	877 515,40	929 560,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		81 911,00	III 81 911,00
Ressources propres externes de l'année (a)		10 000,00	10 000,00
10222	FCTVA	10 000,00	10 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		71 911,00	71 911,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	396,00	396,00
28153	Installations à caractère spécifique	89,00	89,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	729,00	729,00
28182	Matériel de transport	20 934,00	20 934,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 180,00	2 180,00
28184	Mobilier	132,00	132,00
28188	Autres	776,00	776,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	46 675,00	46 675,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	81 911,00	949 650,11	0,00	0,00	1 031 561,11

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 929 560,95
Ressources propres disponibles	IV 1 031 561,11
Solde	V = IV – II (6) 102 000,16

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 0		Intitulé de l'opération : DEPENSES (A SUBDIVISER PAR OPERATION) RECETTES (A SUBDIVISER PAR OPERATION)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	28 227,50	0,00	0,00	0,00	
458103 TRAVAUX DE REHABILITATION ANC (5)	28 227,50	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	28 227,50	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	116 299,75	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
458201 Financement par d'autres tiers (7)	116 299,75	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	116 299,75	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 1		Intitulé de l'opération : TRAVX REHAB ANC OPERATION ANT A 2018 TRAVX REHAB ANC OPERATION ANTERIEURE A 2018			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4581 OPERATION AVANT 2018 (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	569,00	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582 Financement par d'autres tiers (7)	569,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 1		Intitulé de l'opération : TRAVX REHAB ANC OPERATION ANT A 2018 TRAVX REHAB ANC OPERATION ANTERIEURE A 2018			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	569,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 2		Intitulé de l'opération : TRAVAUX REHABILITATION ANC 2018-2021			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	471 239,73	0,00	93 000,00	93 000,00	
4581 TRAVAUX DE REHABILITATION ANC (5)	471 239,73	0,00	93 000,00	93 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	471 239,73	0,00	93 000,00	93 000,00	
RECETTES (b)	55 962,98	918 993,11	0,00	918 993,11	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582 Financement par d'autres tiers (7)	55 962,98	918 993,11	0,00	918 993,11	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	55 962,98	918 993,11	0,00	918 993,11	

N° opération : 3		Intitulé de l'opération : TRAVAUX DE REHAB ANC 2022-2025 TRAVX REHAB ANC OPERATION 2022-2025			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	34 144,00	23 786,00	709 033,00	732 819,00	
4581 TRAVAUX DE REHAB ANC (5)	34 144,00	23 786,00	709 033,00	732 819,00	
458203 RECETTES TRAVX REHAB ANC OP2022-2025 (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	34 144,00	23 786,00	709 033,00	732 819,00	
RECETTES (b)	0,00	30 657,00	709 033,00	739 690,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 3		Intitulé de l'opération : TRAVAUX DE REHAB ANC 2022-2025 TRAVX REHAB ANC OPERATION 2022-2025			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
458203 Financement par d'autres tiers (7)	0,00	30 657,00	709 033,00	739 690,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	30 657,00	709 033,00	739 690,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	4,00	1,00	5,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif terr.	C	0,00	0,00	0,00	3,00	1,00	4,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	9,00	7,00	16,00
Adjoint technique pal 1 cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial	C	0,00	0,00	0,00	2,00	4,00	6,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00	6,00
Technicien principal de 1 cl	B	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	13,00	8,00	21,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	419	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	387	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	397	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	389	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	395	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 1

Nombre de membres présents : 1

Nombre de suffrages exprimés : 1

VOTES :

Pour : 1

Contre : 1

Abstentions : 1

Date de convocation : 13/03/2023

Présenté par (1) Le président,

A Bernay le 04/04/2023

(1) Le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil communautaire

A Bernay, le 04/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

GRAVELLE Nicolas	
------------------	--

Certifié exécutoire par (1) Le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/04/2023, et de la publication le 07/04/2023

A Bernay, le 07/04/2023

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.